

# Travaux d'aménagement du seuil du Grand Pont sur la Bléone à Digne les Bains

(action B1-8 du Contrat de Rivière « Bléone et affluents »)

Bléone  
Contrat de Rivière  
et affluents



## Quels travaux ont été réalisés ?

Les travaux d'aménagement du seuil du Grand pont ont consisté à abaisser les enrochements bétonnés présents sous les arches du pont à l'altitude de 589 m c'est-à-dire descendre d'environ 1 m par rapport au niveau avant travaux.

D'autres travaux ont également été réalisés pour accompagner les effets de l'abaissement du lit de la rivière en amont du seuil. Ce sont :

- La réfection des fondations des digues en amont rive droite et rive gauche (respectivement sur 240 et 860 mètres de longueur).
- L'enfouissement des conduites d'eau potable traversant la Bléone en amont du seuil.
- La mise à niveau de la vanne d'alimentation du canal des Sièyes.

## Quels étaient les objectifs recherchés ?

Ces travaux s'inscrivent dans le projet global d'aménagement des 4 seuils transversaux présents sur la Bléone à Digne.

Ce projet vise à atteindre un « profil en long cible » de la rivière qui permette :

- de gérer de manière intégrée le risque d'inondation en abaissant le niveau de graviers en amont et en augmentant donc la capacité de passage des crues. **L'objectif étant de mettre en sécurité le centre-ville de Digne les Bains pour la crue centennale de la Bléone.**
- d'atteindre le bon état écologique de la rivière en rétablissement les continuités écologiques.

## Quel a été le calendrier de réalisation ?

Les travaux ont débuté le 07 septembre 2017 et se sont achevés le 12 décembre 2018.

Une période d'interruption a été respectée entre décembre 2017 et juillet 2018 pour éviter la période de crue et respecter les calendriers écologiques (reproduction d'espèces animales dans le lit de la rivière).

## Quels ont été les financements mobilisés ?

Les travaux ont été pris en charge par Provence Alpes Agglomération (propriétaire du seuil) et par la Ville de Digne les Bains (propriétaire des digues). Ils ont été subventionnés à hauteur de 77 % par l'Union européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional et par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée.



Pour tout renseignement complémentaire

Contactez le Syndicat au 04.92.34.59.15 ou [contrat.bleone@orange.fr](mailto:contrat.bleone@orange.fr)  
Voir également le site internet du Syndicat : [www.asse.bleone.fr](http://www.asse.bleone.fr)



Montant définitif  
de l'opération :  
1 657 423,86 € HT

